

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 16 janvier 2020 à 18 heures 00

Date de convocation :

09 janvier 2020

Date d'affichage :

10 janvier 2020

Objet

Repas des Anciens

Mme STRADERE Michèle



Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine
 Ms DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, SIBRA Gérard, VALLE Anthony
 Absent : BRUNA Roger

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que le repas des aînés aura lieu le Dimanche 16 Février 2020. Les conditions sont les suivantes :

- aux personnes du village de plus de 60 ans dans l'année, le repas sera gratuit.
- aux personnes plus jeunes ou extérieures au village souhaitant participer au repas, le montant sera de 25€, pour les enfants de 10 à 14 ans : 15€, gratuit pour les moins de 10 ans.

Le repas préparé par le traiteur "CAU Jean-Philippe", est pris en charge par la commune. L'apéritif et le vin ainsi que l'animation seront offerts par Idéal31.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer les conditions ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Gaudens, le 20 janvier 2020.

Fait à Barbazan, le 17 janvier 2020.

Le Maire,

